



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

France Télécom

Question écrite n° 21516

Texte de la question

M. Joël Giraud alerte M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation de l'emploi dans l'entreprise Orange-France Télécom dans les départements alpins et souhaite revenir sur les éléments qu'il a donnés en réponse à une question écrite posée par un sénateur. Malgré cette réponse qui se voulait rassurante, la situation est loin d'être sereine. Les salariés se montrent particulièrement inquiets sur le maintien des emplois et des activités à court et moyen terme dans les deux départements des Alpes du Sud. La diminution du nombre de salariés est constante, particulièrement sur le plateau du 1014 de Gap et à la GTC de Digne. Selon les syndicats représentant la totalité des salariés, l'utilisation des chiffres par la direction de l'entreprise tend à masquer la réalité de la situation de l'emploi : comptabilisation de salariés qui ne sont plus en activité, absence de distinction entre les temps complets et les temps partiels. L'entreprise procède actuellement à des restructurations pour adapter la quantité de travail au nombre de personnes sur place, ce qui signifie la disparition de certaines activités et la perte sur les départements alpins d'une nouvelle dizaine d'emplois à court terme. L'entreprise a présenté la nouvelle GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) pour les années 2013 à 2015 laquelle entérine une disparition rapide des emplois dans les Alpes du Sud. Aucun recrutement externe ou interne ne semble être à l'ordre du jour. Or il est nécessaire de maintenir sur les Alpes des activités pérennes qui pourront s'effectuer tout aussi bien à partir de ce territoire qu'à partir de sites concentrés sur des grandes agglomérations urbaines et embaucher des jeunes pour remplacer les départs à la retraite. C'est une exigence forte si l'on veut maintenir une présence active sur le territoire et éviter le déclin économique qui menace l'entreprise. Toutes les entreprises de services sont actuellement sur la même logique mortifère entraînant dans la spirale les entreprises artisanales, les services publics et engendrant à terme la désertification des communes rurales. À l'heure où les départements alpins s'engagent dans un projet ambitieux pour se doter du très haut débit afin de permettre la création et le maintien d'emplois grâce aux nouvelles technologies, nous espérons que des entreprises comme France Télécom-Orange auront à cœur de démontrer par l'exemple que l'on peut, avec les outils modernes, participer activement à l'aménagement du territoire. Il lui demande de bien vouloir demander à la société Orange-France Télécom de reconsidérer les termes et les prévisions de la GPEC afin de maintenir les emplois existants dans les deux départements ruraux des Alpes du Sud, dont la situation économique est déjà très fragilisée.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21516

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3032

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)